

Dépenses : 365 026.84 €
Recettes : 269 967.56 €
Résultat de l'exercice : - 95 059.28 €
Résultat de l'exercice 2020 : 76 857.02 €

Résultat à la clôture de l'exercice 2019 :

Fonctionnement : 208 205.51 €
Investissement : 115 421.62 €
Total excédent reporté de l'exercice 2019 : 323 627.13 €

Résultat de clôture de l'exercice 2020 : 400 484.15 €

Restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : 942 014.53 €
Recettes : 803862 €
Solde des RAR : - 138 152.53 €

Résultat net au 01/01/2021 : 262 331.62 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2020

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent antérieur reporté : 208 205.51 €
Résultat de l'exercice : 171 916.30 €
Excédent au 31 décembre 2020 : 380 121.81 €
Affectation en réserves R1068 en investissement : 117 790.79 €
Report en fonctionnement R 002 : 262 331.02 €

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE :

Le conseil municipal vote le budget 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 246 986 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 1 287 423 € pour la section d'investissement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES :

Le conseil municipal vote les taux d'imposition suivants pour 2021 :

Foncier bâti : 38.56 %
Foncier non bâti : 19,22 %

Monsieur le maire précise que le taux concernant le foncier bâti comprend désormais la part de la taxe du département suite à la perte de la taxe d'habitation pour les communes. Le conseil décide ne pas augmenter les taux d'imposition.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES POUR 2021

Coopérative scolaire école primaire et maternelle :	1020 €
Centre Communal d'Actions Sociales :	4438 €
Prévention routière :	50 €
Groupe Escalade Payns :	1200 €
Assoc. Culturelle Hugues de Payns :	1100 €
FNACA :	100 €
ESC Melda :	700 €
ADMR :	1500 €
Les amis de l'Ouen :	350 €
Souvenir français :	20 €